1. Corinthiens 11

Französische Darby-Übersetzung

1 Soyez mes imitateurs, comme moi aussi je le suis de Christ. **2** Or je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi
en toutes choses, et de ce que vous gardez les enseignements, comme je vous les ai donnés. **3** Mais je veux que vous
sachiez que le chef de tout homme, c'est le Christ, et que le chef de la femme, c'est l'homme, et que le chef du Christ,
c'est Dieu. **4** Tout homme qui prie ou qui prophétise en ayant quelque chose sur la tête, déshonore sa tête; **5** et toute
femme qui prie ou qui prophétise, la tête découverte, déshonore sa tête, car c'es la même chose qu'une femme qui
serait rasée. **6** Car si la femme n'est pas couverte, qu'on lui coupe aussi les cheveux. Mais s'il est déshonnête pour
une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle soit couverte. **7** Car l'homme, étant l'image et la gloire
de Dieu, ne doit pas se couvrir la tête; mais la femme est la gloire de l'homme. **8** Car l'homme ne procède pas de la
femme, mais la femme de l'homme; **9** car aussi l'homme n'a pas été crée à cause de la femme, mais la femme à cause
de l'homme. **10** C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l' autorité à laquelle
est est soumise. **11** Toutefois ni la femme n'est sans l'homme, ni l'homme sans la femme, dans le Seigneur; **12** car
comme la femme procède de l'homme, ainsi aussi l'homme est par la femme; mais toutes choses procèdent de Dieu.
13 Jugez-en vous-mêmes: est-t-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être couverte? **14** La nature même ne
vous enseigne-t-elle pas que, si un homme a une longue chevelure, c'est un déshonneur pour lui? **15** Mais si une
femme a une longue chevelure, c'est une gloire pour elle, parce que la chevelure lui est donnée en guise de voile. **16**
Mais si quelqu'un paraît vouloir contester, nous, nous n'avons pas une telle coutume, ni les assemblées de Dieu.

17 Or, en prescrivant ceci, je ne vous loue pas, -c'est que vous vous réunissez, non pas pour votre profit, mais à votre
détriment. **18** Car d'abord, quand vous vous réunissez en assemblée, j'entends dire qu'il y a des divisions parmi vous,
et je le crois en partie; **19** car il faut aussi qu'il y ait des sectes parmi vous, afin que ceux qui sont approuvés soient
manifestes parmi vous. **20** Quand donc vous vous réunissez ensemble, ce n'est pas manger la cène dominicale: **21**
car lorsqu'on mange, chacun prend par avance son propre souper, et l'un a faim, et l'autre s'enivre. **22** N'avez-vous
donc pas des maisons pour manger et pour boire? Ou méprisez-vous l'assemblée de Dieu, et faites-vous honte à ceux
qui n'ont rien? Que vous dirai-je? Vous louerai-je? En cela, je ne vous loue pas.

23 Car moi, j'ai reçu du Seigneur ce qu'aussi je vous ai enseigné: c'est que le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré, prit
du pain, **24** et après avoir rendu grâces, il le rompit et dit: "Ceci est mon corps, qui est pour vous; faites ceci en
mémoire de moi." **25** De même il prit la coupe aussi, après le souper, en disant: "Cette coupe est la nouvelle alliance
en mon sang: faites ceci, toutes les fois que vous la boirez, en mémoire de moi." **26** Car toutes les fois que vous
mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. **27** Ainsi
quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement sera coupable à l'égard du corps et du sang du
Seigneur. **28** Mais que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe; **29** car celui qui
mange et qui boit, mange et boit un jugement contre lui-même, ne distinguant pas le corps. **30** C'est pour cela que
plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment. **31** Mais si nous nous jugions
nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. **32** Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur,
afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde. **33** Ainsi, mes frères, quand vous vous réunissez pour
manger, attendez-vous l'un l'autre; **34** si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous réunissiez pas
pour être jugés. Or, quant aux autres points, je les réglerai quand j'irai vers vous.

Druckausgabe erzeugt am 20.09.2025 auf bibelkommentare.de